



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

10 août 2020

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au Centre Sainte-Famille, situé au 155, rue Craig, le lundi 10 août 2020 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Clifford Lancaster, la conseillère Céline Bourbeau, les conseillers Charles Mallette et Gérard Tremblay, le directeur général Rémi-Mario Mayette ainsi que le directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry. La conseillère Cathy Varnier de même que le conseiller Guy Boutin sont absents.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 10 août 2020 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 juillet 2020
4. Présentation des organismes et période de questions
 - 4.1. M. Raymond Côté - Travaux rue Thomas
 - 4.2. Mme Bernice Gillis - Travaux rue Thomas
 - 4.3. M. Denis Bouchard, Club Lions Richmond-Melbourne - Demande de modification de zonage - Zone C-5
 - 4.4. M. Réal Guay - Bordure sur la rue du Collège Sud
5. Urbanisme
 - 5.1. Premier projet de règlement no. 276 visant à modifier le règlement de zonage no. 108 et ses amendements afin d'agrandir les zones R-9 et R-10 à même la zone Rp-2 et de permettre l'élevage de chevaux sous certaines conditions dans la zone R-23 – Adoption
 - 5.2. Règlement no. 276 visant à modifier le règlement de zonage no. 108 et ses amendements afin d'agrandir les zones R-9 et R-10 à même la zone Rp-2 et de permettre l'élevage de chevaux sous certaines conditions dans la zone R-23 – Avis de motion
 - 5.3. 757, rue Craig – Lot no 5 534 819 - Dérogation mineure concernant la marge de recul avant
 - 5.4. Gestim inc. – Offre de services en inspection municipale
 - 5.5. 338, rue Cleevemont – Rénovations
6. Service récréatif
 - 6.1. Aréna P.E. Lefebvre – Tarification saison 2020-2021
7. Gestion et administration
 - 7.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 7.1.1. Camion avec benne versante – Soumission reçue
 - 7.1.2. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration – Aide financière reçue



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

- 7.1.3. Chemaction - Usine de filtration - Pompe doseuse –
Usine de filtration – Soumission reçue
- 7.1.4. Rue Thomas – Mandat hydrographie
- 7.2. Administration – Direction générale
 - 7.2.1. Règlement no. 277 régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource modifiant le règlement no. 200 – Avis de motion
 - 7.2.2. Projet de règlement no. 277 régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource modifiant le règlement no. 200 – Dépôt
 - 7.2.3. Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) – Cautionnement de la Ville
 - 7.2.4. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Gestion de l'eau potable – Rapport annuel 2019
 - 7.2.5. Municipalité du Canton de Cleveland - Branchement de l'eau potable - Résolution no. 2020-163
 - 7.2.6. Règlement no. 273 constituant la Commission de la gouvernance – Adoption
- 8. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis de dons de publicités, de subventions et invitations diverses
 - 8.1. Comité de promotion industrielle de la région de Richmond – Assemblée générale annuelle – invitation
 - 8.2. Le Rivage du Val-Saint-François – Épluchette de blé d'Inde – Demande d'autorisation
 - 8.3. Centre des femmes du Val-Saint-François – Dévoilement du nouveau nom et de la nouvelle image et assemblée générale annuelle – Avis de convocation
 - 8.4. Comité rayonnement – Bureau d'accueil du Pays de l'ardoise - Ouverture officielle et demande d'aide financière
- 9. Correspondances diverses
 - 9.1. Trans-Appel – Assemblée générale annuelle - Rapport annuel 2020
 - 9.2. Action patrimoine – Colloque annuel - Invitation
- 10. État comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales
- 11. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
- 12. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
- 13. Affaires nouvelles
 - 13.1. Place René-Thibault - Clientèle des restaurants
 - 13.2. Intersection 7^e Avenue Nord et Craig - Installation de blocs de béton
 - 13.3. Journal L'Ardoise



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

13.4. Pandémie - Remerciements

14. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2020-08-10-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
(Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-08-10-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 juillet 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 juillet 2020 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.
(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1. M. Raymond Côté – Travaux rue Thomas

M. Raymond Côté, résident de la rue Thomas, souhaite avoir des précisions sur la nature des travaux qui ont été effectués pour les fossés et la possibilité d'installer de la tourbe pour éviter une érosion desdits fossés. Le maire lui mentionne qu'une étude hydrologique sera demandée afin de s'assurer que les travaux qui seront réalisées ne causeront pas d'autres problèmes et qu'ils permettront de réellement assurer le drainage des fossés.

4.2. Mme Bernice Gillis – Travaux rue Thomas

Mme Bernice Gillis, résidente de la rue Thomas, demande que les travaux de fossés soient corrigés afin qu'ils soient moins larges. Elle demande également que de la tourbe soient installée afin d'éviter une érosion des fossés.

4.3. M. Denis Bouchard, Club Lions Richmond-Melbourne - Demande de modification de zonage - Zone C-5

M. Denis Bouchard, du Club Lions Richmond-Melbourne demande où en est le comité consultatif d'urbanisme avec la demande de modification de zonage



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

du secteur du Centre Sainte-Famille, soit la zone C-5. Le maire explique que les démarches ont été retardées en raison de la pandémie du COVID-19 qui sévit actuellement et également parce qu'une modification de zonage ne se fait pas à l'aveugle et nécessite une réflexion de même qu'une planification; ce que les membres dudit comité font actuellement. La présidente dudit comité consultatif d'urbanisme, la conseillère Bourbeau, ajoute que les travaux progressent et qu'il y a lieu de croire que d'ici la fin de l'année ce sera fait.

4.4. M. Réal Guay – Bordure sur la rue du Collège Sud

M. Réal Guay, résident de la rue du Collège Sud, aimerait qu'une bordure de rue soit installée en face de chez lui afin d'éviter l'écoulement des eaux de pluie vers sa cour et vers la rue Principale Sud. La demande sera acheminée au Service des travaux publics.

5. URBANISME

2020-08-10-03

5.1. Premier projet de règlement no. 276 visant à modifier le règlement de zonage no. 108 et ses amendements afin d'agrandir les zones R-9 et R-10 à même la zone Rp-2 et de permettre l'élevage de chevaux sous certaines conditions dans la zone R-23 - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le premier projet de règlement no. 276 visant à modifier le règlement de zonage no. 108 et ses amendements afin d'agrandir les zones R-9 et R-10 à même la zone Rp-2 et de permettre l'élevage de chevaux sous certaines conditions dans la zone R-23.
(Adoptée)

2020-08-10-04

5.2. Règlement no. 276 visant à modifier le règlement de zonage no. 108 et ses amendements afin d'agrandir les zones R-09 et R-10 à même la zone Rp-2 et de permettre l'élevage de chevaux sous certaines conditions dans la zone R-23 – Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par la conseillère Bourbeau qu'elle proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du Règlement no. 276 visant à modifier le règlement de zonage no. 108 et ses amendements afin d'agrandir les zones R-9 et R-10 à même la zone Rp-2 et de permettre l'élevage de chevaux sous certaines conditions dans la zone R-23.

2020-08-10-05

5.3. 757, rue Craig – Lot n° 5 534 819 (757, rue Craig) – Dérogation mineure concernant la marge de recul avant

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure concernant la marge de recul avant pour le lot n° 5 534 819 (757, rue Craig);

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la dérogation mineure à la marge de recul avant de 5,36 mètres plutôt que



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

la marge de recul avant minimale habituelle de 9 mètres tel que stipulé à l'article 125 du Règlement de zonage n° 108;

CONSIDÉRANT l'avis public de la tenue d'une assemblée d'information publié le 22 juillet 2020;

CONSIDÉRANT l'assemblée publique d'information qui s'est tenue le 10 août dernier au cours de laquelle personne ne s'est objecté à la dérogation mineure proposée;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'accorder une dérogation mineure de 5,36 mètres à la marge de recul avant, au lot n° 5 534 819, plutôt que la marge de recul avant minimale habituelle de 9 mètres tel que stipulé à l'article 125 du règlement de zonage n° 108. (Adoptée)

2020-08-10-06

5.4. Gestim inc. – Offre de services en inspection municipale

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les services de Gestim inc. pour effectuer les tâches d'inspecteur municipal suite au départ de ce dernier en juillet. (Adoptée)

2020-08-10-07

5.5. 338, rue Cleevemont - Rénovations

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 338, rue Cleevemont a déposé une demande pour changer l'ensemble des fenêtres de son immeuble par des fenêtres en PVC à battants de couleur gris foncé;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter le projet tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le projet de rénovation consistant au changement des fenêtres de l'immeuble par des fenêtres à battants en PVC de couleur gris foncé, le tout tel que déposé à l'inspecteur municipal. (Adoptée)

6. SERVICE RÉCRÉATIF

2020-08-10-08

6.1. Aréna P.E. Lefebvre – Tarification saison 2020-2021

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'augmenter la tarification des



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

heures de location de glace pour les utilisateurs de l'aréna P.E. Lefebvre pour la saison 2020-2021 représentant une augmentation de 5 \$ l'heure pour les ligues de catégorie « adulte » et de garder le statu quo des tarifs actuels pour la catégorie « jeunesse » de même que pour les tournois soit respectivement 156,19 \$ et 133,60 \$ l'heure. (Adoptée)

7. GESTION ET ADMINISTRATION

7.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

7.1.1. Camion avec benne versante – Soumission reçue

Le directeur dépose la seule soumission reçue et suggère aux élus de valider certains éléments avant de l'accepter ou de la refuser. La décision est reportée à la prochaine séance.

7.1.2. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration – Aide financière reçue

Le directeur dépose une correspondance reçue du Ministre des Transports, M. François Bonnardel, indiquant qu'une aide financière de 30 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de la municipalité sera versée. Le directeur mentionne que ladite somme sera utilisée pour le pavage de la rue Spooner Pond.

2020-08-10-09

7.1.3. Chemaction - Usine de filtration - Pompe doseuse - Soumission reçue

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la seule soumission de Chemaction pour l'achat d'une pompe doseuse et d'un panneau de contrôle pour le permanganate de potassium à l'usine de filtration au montant de 7 160 \$, taxes en sus. (Adoptée)

2020-08-10-10

7.1.4. Rue Thomas - Mandat hydrographie

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de mandater une firme afin d'effectuer une étude qui permettra de déterminer la meilleure intervention pour l'irrigation des fossés sur la rue Thomas. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

7.2. Administration – Direction générale

2020-08-10-11

7.2.1. Règlement no. 277 régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource modifiant le Règlement no. 200 - Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Lancaster qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du Règlement no. 277 régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource modifiant le Règlement no. 200.

2020-08-10-12

7.2.2. Projet de règlement no. 277 régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource modifiant le règlement no. 200 - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le projet de Règlement no. 277 régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource modifiant le Règlement no. 200. (Adoptée)

2020-08-10-13

7.2.3. Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) - Cautionnement

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs de Richmond inc., ci-après « la Commission 2 », s'est engagée, conformément au contrat débutant le 1^{er} janvier 2020, pour une durée d'un an, avec la Société de l'assurance automobile du Québec, ci-après la « SAAQ », à effectuer les transactions reliées aux permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules routiers;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de ce contrat, la Commission doit fournir à la SAAQ un engagement de la Ville de Richmond, ci-après la « Ville », pour garantir l'exécution du contrat;

CONSIDÉRANT QUE la Ville accepte de fournir cet engagement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond s'engage à payer à la SAAQ, sur demande écrite de cette dernière indiquant que la Commission n'a pas rempli ses obligations contractuelles, un montant maximum de 15 000 dollars de cautionnement de ses activités;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseiller que la Ville cautionne, pour une somme maximale de 15 000 dollars, les activités de la Commission des loisirs auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

7.2.4. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Gestion de l'eau potable - Rapport annuel 2019

Le directeur dépose le rapport annuel 2019 de la gestion de l'eau potable conformément aux demandes du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

7.2.5. Municipalité du Canton de Cleveland - Branchement de l'eau potable - Résolution no. 2020-163

Le directeur dépose une copie de la résolution reçue de la Municipalité du Canton de Cleveland relativement au branchement au réseau d'aqueduc de la municipalité.

2020-08-10-14

7.2.6. Règlement no. 273 constituant la Commission de la gouvernance - Adoption

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné le 17 février 2020 en vue de l'adoption du présent règlement;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été déposé et expliqué lors de la séance du conseil municipal le 6 juillet 2020;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le Règlement no. 273 constituant la Commission de la gouvernance soit adopté. (Adoptée)

8. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

8.1. Comité de promotion industrielle de la région de Richmond - Assemblée générale annuelle - Invitation

Le directeur dépose une invitation reçue du Comité de promotion industrielle de la région de Richmond pour assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 25 août prochain.

2020-08-10-15

8.2. Le Rivage du Val-Saint-François - Épluchette de blé d'inde - Demande d'autorisation

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le Rivage du Val-Saint-François à tenir une épluchette de blé d'inde à la Place René-Thibault le jeudi 27 août prochain à midi. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

8.3. Centre des femmes du Val-Saint-François - Dévoilement du nouveau nom et de la nouvelle image et assemblée générale annuelle - Avis de convocation

Le directeur dépose un avis de convocation reçu du Centre des femmes du Val-Saint-François pour assister au dévoilement du nouveau nom et de la nouvelle image de même qu'à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 8 septembre prochain.

2020-08-10-16

8.4. Comité rayonnement - Bureau d'accueil du Pays de l'ardoise - Ouverture officielle et demande d'aide financière

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une aide financière maximale de 250 \$ pour l'organisation de l'ouverture officielle du bureau d'accueil touristique mis sur pied par le comité rayonnement.

(Adoptée)

9. CORRESPONDANCES DIVERSES

9.1. Trans-Appel - Assemblée générale annuelle 2020 et rapport annuel 2019

Le directeur dépose une correspondance reçue de Trans-Appel transmettant le document d'assemblée générale annuelle 2020 faisant état des statistiques d'exploitation 2019, les états financiers 2019, le budget pour l'année 2020 ainsi que les principales réalisations effectuées en 2019.

9.2. Action Patrimoine - Colloque annuel - Invitation

Le directeur dépose une invitation reçue d'Action Patrimoine faisant part de la tenue du colloque annuel dudit organisme qui aura lieu le 15 octobre prochain.

10. ÉTAT COMPARATIF DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Le directeur dépose l'état comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales à titre informatif.

2020-08-10-17

11. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 243 215,91 \$ tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 5 août 2020.

(Adoptée)



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

2020-08-10-18

12. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 43 505,61 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

10 AOÛT 2020			
FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL			
		AVANT	APRES
		TAXES	TAXES
KEMIRA WATER SOLUTIONS	ALUN	6 354,11	7 305,64
BEAUREGARD ENVIRONNEMENT	POMPAGE DES PUISARDS	5 600,00	6 438,60
SINTRA INC.	ASPHALTE	6 549,97	7 530,82
	ASPHALTE	5 033,97	5 787,80
	ASPHALTE	7 439,12	8 553,12
	ASPHALTE	3 881,34	4 462,56
LES POMPES R. FONTAINE	REPARATION - POSTE ST-LAURENT	8 647,10	9 942,01
GRAND TOTAL		43 505,61	50 020,55

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1. Place René-Thibault - Clientèle des restaurants

Le conseiller Mallette questionne sur l'utilisation de la Place René-Thibault par des clients de restaurants situés à proximité qui s'y installent pour manger. Le directeur lui précise qu'aucun règlement l'interdit, cependant la consommation d'alcool dans les parcs est prohibée.

13.2. Intersection 7^e Avenue Nord et Craig - Installation de blocs de béton

Le conseiller Tremblay suggère l'installation de blocs de béton à l'intersection de la 7^e Avenue Nord et de la rue Craig afin de ralentir la circulation et protéger le brigadier statique.

13.3. Journal L'Ardoise

La conseillère Bourbeau précise que la prochaine édition du journal L'Ardoise sera virtuelle et disponible uniquement sur les sites internet et Facebook de la Ville et du Journal, seulement quelques exemplaires papier seront disponibles.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

13.4. Pandémie - Remerciements

Le maire tient à remercier la population pour son grand respect des différentes consignes de la Santé publique du Québec depuis le début de cette pandémie de la Covid-19 qui sévit depuis le 13 mars dernier. Il en profite également pour remercier l'ensemble des employés municipaux pour leur assiduité au travail et le service rendu à la population malgré la pandémie.

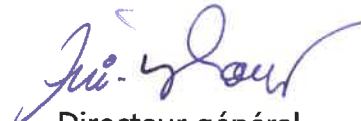
2020-08-10-19

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 04, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)




Maire



Directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 733.



Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier